



HAL
open science

Deux pendants de harnais de cheval aux armes de l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues (1311-1341) trouvés à Paulhiac (Lot-et-Garonne)

Gauthier Langlois

► **To cite this version:**

Gauthier Langlois. Deux pendants de harnais de cheval aux armes de l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues (1311-1341) trouvés à Paulhiac (Lot-et-Garonne). Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, 2020, CXX, pp.79-90. <hal-04933833>

HAL Id: hal-04933833

<https://hal.science/hal-04933833v1>

Submitted on 9 Feb 2025

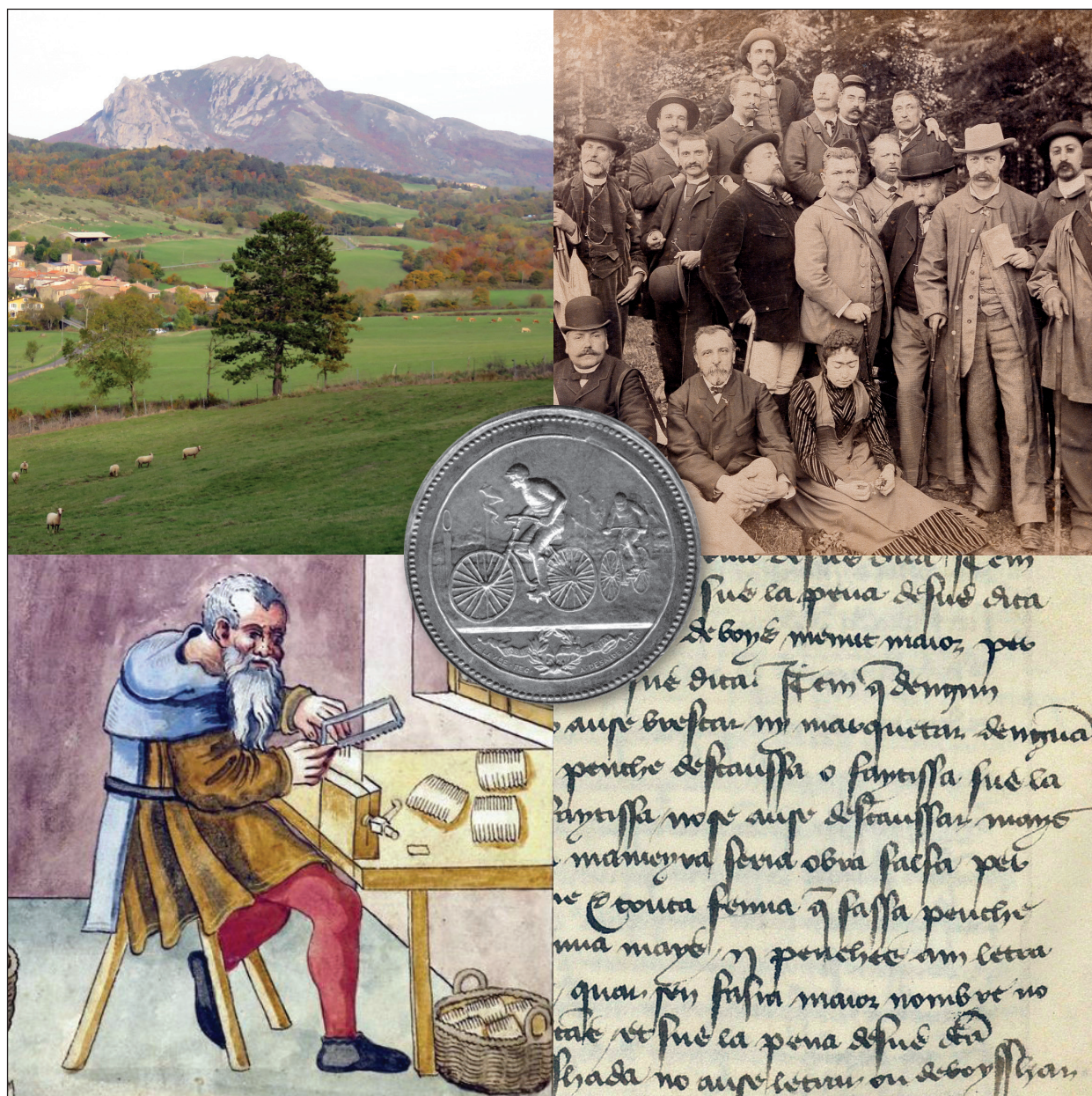
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Bulletin de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE



TOME CXX
2020

S E S A

DEUX PENDANTS DE CHEVAL AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE DE NARBONNE BERNARD DE FARGUES (1311-1341) TROUVÉS À PAULHIAC (LOT-ET-GARONNE)

Gauthier Langlois*

À partir du XIII^e siècle se répand dans l'aristocratie l'usage d'étiquettes métalliques armoriées, appelées vervelles, écussons ou pendants, pour marquer sa propriété sur des animaux ou des équipements. La découverte de deux pendants qui décoraient le harnais d'un cheval est l'occasion de faire le point des recherches sur ces objets peu connus et ne bénéficiant pas encore d'étude de synthèse. Les armes qui y figurent identifient leur possesseur à l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues. L'étude de ces armes est l'occasion de comprendre leur origine et leur place au sein de l'emblématique d'une fratrie qui doit son ascension sociale à l'oncle, le pape Clément V. L'article évoque enfin l'usage social des pendants et vervelles, notamment à la chasse.

Mots clés : chasse, creuset, harnais, héraldique, pendant, vervelle, archevêque de Narbonne, archevêque de Rouen, Paulhiac, Villeroque-Termenès, Bernard de Fargues.



Figure 1



Figure 2

VERVELLES, ÉCUSSENS, PENDANTS : UNE MARQUE DE PROPRIÉTÉ DU SEIGNEUR

Depuis le XIX^e siècle, les archéologues français utilisent de manière générique les termes vervelle ou pendant pour désigner des étiquettes métalliques utilisées comme parure ou marque de propriété sur les oiseaux et chiens de chasse, les chevaux et l'équipement du cavalier. Cependant les textes anciens réservent le mot « vervelle » aux oiseaux

et utilisent le mot « écusson » pour désigner les étiquettes des chiens. Quant au mot « pendant », il est plus spécifiquement utilisé pour désigner des parures de chevaux¹.

1. Faucher (S.), « Vervelle, écusson et pendant de harnais, *Les vervelles de chasse au vol au Moyen Âge*. Mémoire de recherche 1^{ère} année en Histoire de l'art et culture matérielle, Université de Nantes, 2020, p. 22-31. Je n'ai pu lire cette étude mais l'auteur a bien voulu relire mon article et me faire quelques suggestions. Je l'en remercie.

Des objets mal connus

Ces objets ont rarement été découverts en contexte dans le cadre de fouilles archéologiques² car ils ont le plus souvent été perdus dans la nature au cours de déplacements. Retrouvés souvent à la suite de labours³, de dragages⁴ ou plus récemment de l'activité de détectoristes, ils ont parfois intégré des collections publiques à la suite de dons de leurs inventeurs ou de collectionneurs. La collection française la plus importante, celle du musée Dobrée à Nantes, rassemble plusieurs centaines d'objets armoriés achetés, au XIX^e siècle, par un collectionneur en France et en Espagne⁵. Des collections comparables sont conservées dans plusieurs musées espagnols⁶ et anglais⁷. Et beaucoup d'autres collections publiques européennes possèdent certainement des objets de ce type, mais faute d'être publiés et exposés, ils restent méconnus. C'est le cas, dans l'Aude, des quelques objets du Musée archéologique de Narbonne et du Musée des Beaux-Arts de Carcassonne⁸.

2. Pour la France citons Neveu (J.), « Découverte d'un foyer du XIV^e siècle à la Bèneche, commune de Caussade », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn et Garonne*, tome CVI, 1982, p. 23-30. Coquerel (R.), « Tarbes - Le mobilier métallique de la motte d'Urac », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 3, 1985, p. 182-186. Barrère (M.), Rey-Delqué (M.), (dir.), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, Musée des Augustins, 1990, p. 257, n° 543. Legros (V.), « Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévales et moderne en Picardie », *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, 2015, p. 98-99, 189-190. Pour l'Espagne citons Cantarell (C.), Jaume Dantí (J.), *Senyors i pagesos a la domus d'Olivet (segles XI-XV)*, Ajuntament de Canovelles i Museu de Granollers, 2007.
3. Poulaine (F.), « Une veruelle à faucon trouvée à Blannay (Yonne) », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1914, p. 181-183. Menand (L.), « Breloque armoriée trouvée aux environs d'Autun », *Mémoires de la Société éduenne*, t. 45, 1927, p. 425-426.
4. Lassure (M.), Villeval (G.), « Inventaire des collections du Musée du Vieux-Toulouse. Objets métalliques provenant du gué du Bazacle à Toulouse (suite et fin) », *L'Auta*, n° 57, novembre 2004, p. 610-622.
5. Champcourt (C.), *Pendants, plaques de harnais et autres petits objets métalliques médiévaux réunis par le comte Raoul de Rochebrune*, Mémoire de l'École du Louvre, sous la direction de Jean-Christophe Ton-That et Béatrice de Chancel-Bardelot, 2017, 220 p. et Faucher (S.), *La veruelle de chasse au vol au Moyen Âge et le cas particulier des collections du Musée Dobrée*. Mémoire de recherche 2^e année, Université de Nantes, 2021.
6. Olaguer-Feliú y Alons (F.), « Catálogo de la colección de pinjantes y de piezas de jaez de caballo medievales del Museo arqueológico nacional », *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, t. 11, n° 1-2, 1993, p. 89-106. Martín Ansón (M.-L.), *Catàleg de xapes de guarniment Fons del Museu Frederic Marès/2* Barcelona, Ajuntament de Barcelona, 1994, 116 p. Martín Ansón (M.-L.), *La colección de Pinjantes y Placas de Arnés Medievales del Instituto Valenciano de Don Juan en Madrid*, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 2004, 538 p.
7. On en trouvera la liste dans : Ashley (S.), *Medieval Armorial Horse Furniture in Norfolk*, Norfolk, Norfolk Museum an Archaeology Service, 2002.
8. Langlois (G.), « Vervelles, pendants et enseignes armoriés

En effet, historiens, historiens de l'art et archéologues se sont peu intéressés à ces objets. Après quelques articles publiés au début du XX^e siècle⁹, il faut attendre la fin de ce même siècle pour voir des chercheurs s'intéresser à nouveau au sujet. En France, la recherche récente se limitait il y a peu à quelques publications de découvertes¹⁰, deux études inédites de collection¹¹ et deux courts articles de synthèse dans des magazines d'histoire médiévale¹². Mais la situation est en train de changer. Les vervelles de chasse au vol viennent récemment faire l'objet d'un petit livre et de deux études universitaires¹³. En Espagne, après un article pionnier en 1977¹⁴, les catalogues des collections les

du Moyen Âge conservés au musée de Narbonne », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXX, 2020, p. 137-142. Sarret (Fr.), « Carcassonne. Inventaire des collections médiévales du Musée des Beaux-Arts », *Archéologie du Midi médiéval*, tome I, 1983, p. 118-119.

9. Roman (J.), « Vervelles à faucons et à chiens », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1904, p. 309-311. Legrand (M.), « Vervelle à chien trouvée à la tour de Guignette à Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, tome XXIV, 1906, p. 378-384. Cazalis de Fondouce (P.), « Vervelles pour les faucons et pour les chiens », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, tome IV, 2^e fascicule, 1910, p. 199-212. Conil (P.-A.), « Vervelles », *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, tome 33, 1911, p. 113-123. Charrol (M.), « Trois autres vervelles », *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, tome 33, 1911, p. 124-126. Poulaine (F.), op. cit. Mazéret (L.), « La chasse au Moyen Âge. - Les vervelles », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1919, p. 123-131.
10. Lhermet (M.), Rouquette (D.), « Une veruelle de la famille de Thésan découverte à Marseillan (Hérault) », *Études Héraultaises*, n°26-27, 1995-1996, p. 73-76. Lhermet (M.), « Une veruelle de rapace ayant appartenu à la noble famille de Clermont », *Omni*, n° 5, septembre 2012, p. 82-84. Idem, « Collection de vervelles identifiées », *Vervellos*, 2017. Idem, « Vervelle attribuée à Jean I^{er} le Roux Duc de Bretagne de la Maison de Dreux (1221-1286) », *Vervellos*, 2020.
11. Il s'agit de l'étude d'une collection privée : Lhermet (M.), *Vervelles du Moyen Âge*, Sète, 2003. (Archives départementales de l'Hérault, 11 F 291) et de Champcourt (C.), op. cit.
12. Labrot (J.), « Pendants, branlants, vervelles et autres menus accessoires de parure des hommes et des animaux », *Moyen Âge*, n° 49, novembre 2005, p. 44-48. Salaün (G.), « Vervelles et escussions armoriés. Les marques du seigneur », *Histoire et images médiévales*, thématique n° 25, mai-juin-juillet 2011, p. 28-31.
13. Un petit livre bien renseigné, illustré par des images de vervelles et pendants présents sur le net : Morel (P.), *Vervelles à faucon*, Blurp, 2018, 44 p ; et deux mémoires de master : Faucher (S.), *Les vervelles de chasse au vol au Moyen Âge*. Mémoire de recherche 1^{ère} année en Histoire de l'art et culture matérielle, Université de Nantes, 2020 et *La veruelle de chasse au vol au Moyen Âge et le cas particulier des collections du Musée Dobrée*. Mémoire de recherche 2^e année, Université de Nantes, 2021. Ces mémoires sont axés sur la matérialité de l'objet, sa réception et donc plus largement son contexte social ; mais aussi à la typologie et à la terminologie de la veruelle.
14. Martín Ansón (M.-L.), « Adornos metalicos en los caballos : pinjantes y aplicaciones », *Archivo Español de Arte*, n° 199, 1977, p. 297-312.

plus importantes et quelques découvertes ont été publiés¹⁵. C'est dans les îles britanniques que la recherche a le plus progressé avec la publication, par Steven Ashley, d'une étude de référence sur les accessoires armoriés médiévaux des harnachements de chevaux du Norfolk. Puis, par une découverte archéologique exceptionnelle faite en Irlande en 2011 (voir plus bas). Enfin, par la publication en 2019 d'une étude sur les anneaux de chasse au vol¹⁶.

Dans le reste de l'Europe, la recherche semble quasiment inexistante et une véritable étude de synthèse, à l'échelle européenne, se fait attendre. C'est pourquoi, les pendants et vervelles restent ignorés ou mal connus, tant des chercheurs que du grand public. Des archéologues ne les identifient pas toujours comme tels¹⁷. Et l'on doit l'essentiel des découvertes récentes à des amateurs équipés de détecteurs de métaux comme le montre la consultation de revues et forums de détectoristes ainsi que des sites de vente aux enchères¹⁸. Malheureusement, l'étude de ces découvertes échappe le plus souvent aux scientifiques et quand bien même des professionnels peuvent étudier les pièces retrouvées, elles sont sorties de leur contexte et ne peuvent être parfaitement interprétées¹⁹.

15. Voir note 5 et l'article suivant qui contient la bibliographie espagnole la plus récente : Fernández Ibáñez (C.), « Seis nuevos pinjantes bajomedievales del norte de la Península Ibérica », *Mundos medievales : espacios, sociedades y poder : homenaje al profesor José Ángel García de Cortázar y Ruiz de Aguirre*, Santander : PUbliCan, Ediciones de la Universidad de Cantabria vol. 2, 2012, p. 1295-1306.

16. Lewis (M. J.), Richardson (I.), *Inscribed Vervels*, op. cit.

17. Voir Vinyoles, (T.-M.), Cantarell (E.), « «Castell és com qui diu casa alta». La vie de la petite noblesse médiévale en Catalogne », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXVI, 2005, p. 21-38. Dans cet article, un pendant armorié en forme d'écu avec une bélière en chef est qualifié de médaillon, sans autre précision.

18. Pour l'Angleterre voir Ashley, op. cit. Pour la France voir les publications suivantes dans un magazine de détectoriste : Berton (L.), « Vervelles et pendants du Moyen Âge », *Détection passion*, n° 52, mai-juin 2004, p. 6-13. Berton (L.), « Les vervelles, petits objets armoriés du Moyen Âge », *Détection passion*, n° 90, septembre-octobre 2010, p. 7-16. Un chercheur néerlandais a publié un article sur les vervelles armoriées françaises présentes sur les forums de détectoristes : Zeven (A. C.), « Vervelles of heraldischehangertjes in gebruik bij de jacht met valken en honden in Frankrijk in de 14 de en 15 de eeuw », *HeraldischTijdschrift*, n° 20, 2014, p. 115-120.

19. Les localisations des découvertes des détectoristes, généralement absentes ou très vagues, nous privent d'informations essentielles à leur identification et leur datation. De plus, pratiquée sans méthode, la recherche de ces objets peut conduire à des destructions de sites archéologiques et nous prive d'informations sur ces sites. C'est pourquoi la recherche archéologique, avec ou sans détecteur, est soumise à autorisation en France. Quant aux découvertes fortuites, elles doivent être déclarées. Voir Faucher (S.), « Les activités de détectations clandestines », op. cit., 2020, p. 33-35.

Des parures d'origine antique décorées d'armoiries à partir du XIII^e siècle

L'usage de ces objets est ancien. Pour nous en tenir aux seuls pendants, leur usage pour décorer des harnais de chevaux est attesté dès l'Antiquité par de nombreuses découvertes archéologiques. Diverses représentations montrent la persistance de cet usage au Moyen Âge. Des pendants en forme de croissant versé et de cœurs figurent sur le *Beatus* réalisé en 1047 pour le roi Fernando de Castille et Léon et son épouse Sancha (fig. 3). À la même époque, des pendants avec une forme proche d'un écu, sont représentés sur la *Bible de Roda* illustrée à Ripoll en Catalogne (fig. 4).

Les découvertes archéologiques montrent qu'en Europe occidentale, à partir du milieu du XIII^e siècle, vervelles et pendants prennent le plus souvent la forme d'un écu aux armes du propriétaire. Ces objets sont également connus par des archives. Des documents comptables attestent de commandes auprès d'orfèvres de vervelles armoriées de rapaces ou d'*escussions* de chiens²⁰. En revanche l'iconographie médiévale ne nous est pas d'un grand secours. À quelques exceptions près, ces objets, en raison sans doute de leur petite taille, ne sont jamais représentés armoriés.

En Angleterre, l'usage de ces objets armoriés décline à la fin du XIV^e siècle²¹. Il semble en être de même en Europe continentale. En effet, sur les œuvres de la fin du Moyen Âge sont fréquemment représentés de luxueux harnais, dont les pendants ne sont jamais armoriés. Nous citerons à titre d'exemple le tableau *l'Adoration des Mages* de Gentile da Fabriano (1423), la fresque du *Cortège des mages* de Benozzo Gozzoli (1459) ou encore le retable catalan de *Sant Jordi* de Pere Niçard (1468). Ces œuvres sont peintes avec une précision telle que des armoiries seraient visibles sur les pendants ou le harnais, si leur usage était alors encore courant.

Pourtant leur usage est encore attesté au milieu du XVI^e siècle. En effet les armes d'un provençal décédé en 1543 auraient été identifiées sur un pendant ou une vervelle²². En 1547, des seigneurs bretons exigeaient de leurs vassaux la redevance annuelle d'une paire de vervelles de rapaces à

20. Laborde (L. de), *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du musée du Louvre, II^e partie, documents et glossaire*, Paris, Vinchon, 1853, p. 540. Gay (V.), Stein (H.), *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, Librairie de la société bibliographique-Picard, 1887-1928, vol. 1, p. 413-414 ; vol. 2, p. 470-471.

21. Clark (J.), *Medieval Horse and Its Equipment, c.1150-1450 (Medieval Finds from Excavations in London)*, Suffolk, Boydell Press, 2004, p. 61-71. Ashley (S.), op. cit., p. 31.

22. Lhermet (M.), « Vervelle pour rapace (faucon ou autour) aux armes de Louis Saporta (Lérida 1460- Arles 1543), médecin du roi Charles VIII », *Omni*, n°9, juillet 2015, p. 295-297.



Fig. 3 : Beatus de Fernando et Sancha, Madrid, Biblioteca nacional de España, Ms. Vit. 14,2, f° 267 recto



Fig. 4 : Bible de Roda, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. 6 (3), f° 185 recto



Fig. 5 : Détail de la *mappa mundi* de Hereford. Le harnachement du cheval porte des pendants en forme d'écu alternant avec des grelots (à droite) ou des grelots seuls (à gauche). Les figures quadrilobées dessinées sur le harnais peuvent correspondre aux platines portant les pendants

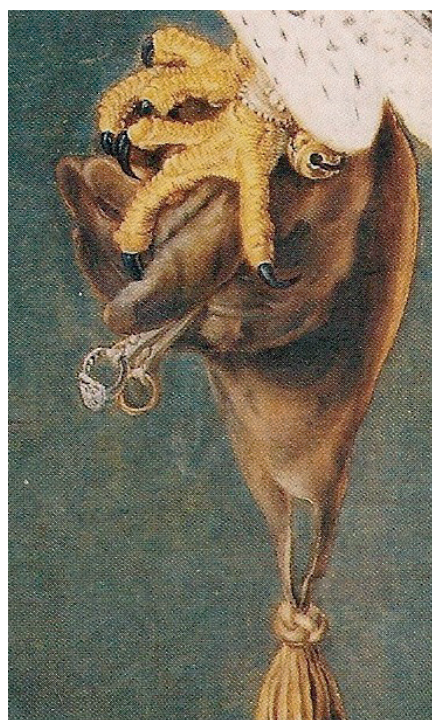


Fig. 6 : Détail du Bestiaire de Rodolphe II montrant une paire de vervelles dont l'une porte une plaque armoriée

leurs armes²³. Cette coutume subsistait encore en plein XVIII^e siècle. En 1765 encore, le seigneur du Plessis-Gautron recevait chaque année de son vassal, soit deux sonnettes d'argent soit deux vervelles d'argent pour épervier. Mais rien n'indique que ces vervelles étaient armoriées²⁴.

23. Audo (M.-L.), « Le vieux-bourg-Quintin », *Annuaire des Côtes-du-Nord*, t. 12, 1862, p. 50-52.

24. Janvier (J.), « La famille du Rocher de Saint-Riveul et

Une typologie en cours de révision

En France, la typologie a longtemps classé ces marques de propriété suivant leur dimension et leur poids d'une part, leur mode de fixation d'autre part. Les objets de petite taille et petit poids avec une bélière en chef ont été identifiés comme vervelles de rapace ; ceux de taille intermédiaire et

deux de ses seigneuries », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1896, p. 114.



Fig. 7 : Laisse et collier de chien aux armes du grand veneur de Hainaut, vers 1490. BnF, ms Français 9197, fol. 202

notamment ceux portant une bélière située sur le côté, comme vervelles de chiens ; les plus grands comme pendants ou appliques de chevaux. Des découvertes récentes remettent partiellement en cause cette typologie, permettant de réinterpréter l'usage de certains de ces objets.

Vervelles d'oiseau

Deux formes de vervelles armoriées sont attestées par des documents comptables²⁵. La vervelle dite en anneau est connue par une unique illustration, figurant dans le *Bestiaire de Rodolphe II* daté de 1590-1610²⁶ (fig. 6). L'anneau constituant un support trop mince pour porter les armoiries, celles-ci sont représentées sur une petite plaque en forme d'écu, soudée à l'anneau. L'objet ressemble ainsi à une chevalière. L'anneau est directement attaché à l'extrémité d'un des deux jets par une lanière de cuir fixée aux pattes de l'oiseau. Pour des raisons d'équilibre, l'autre jet porte également une vervelle en forme d'anneau, mais ici, celle-ci n'est pas armoriée. Elle pouvait toutefois porter le nom gravé du propriétaire. De tels objets ont été retrouvés dans les îles britanniques²⁷. La vervelle dite plate n'est connue par aucune illustration. Cette forme correspond sans doute aux petites plaques armoriées portant une bélière en chef.

Écussons de chiens

Sur un manuscrit réalisé vers 1490 pour Antoine Rolin, grand bailli et grand veneur du Hainaut, figurent trois colliers de chiens aux armes du com-



Fig. 8 : Détail de l'extrémité droite du harnais de Caherduggan. Platines et pendants affectent la forme d'un rectangle de 14 x 11 mm. L'ensemble platine, charnière et pendent, mesure 38 x 11 mm. Platines et pendants sont décorés d'un écu au lion rampant

manditaire (fig. 7)²⁸. Les décorations dorées sont rivetées dans le cuir du collier : leur extrémité apparaît à l'intérieur. Il en est sans doute de même de l'écu qui doit être une plaque émaillée. Le musée Dobrée conserve de telles plaques rivetées armoriées.

Pendants et autres accessoires décoratifs de chevaux

Des plaques articulées par une bélière en chef sont maintenant identifiées sans ambiguïté comme pendants de harnais. En effet, une miniature du *Trinity Apocalypse*, manuscrit anglo-normand réalisé vers 1250, montre un cheval portant un harnais avec pendants scutiformes armoriés²⁹. La *mappa mundi* d'Hereford, carte réalisée vers 1290 en Angleterre, montre un cheval dont le harnachement porte des pendants en forme d'écu et des grelots (fig. 5)³⁰. Un aquamanile représentant un cavalier, réalisé vers 1300, porte des pendants aux armoiries des Plantagenêt³¹. Une fouille pratiquée en 2011 au château de Caherduggan (Irlande) a livré une pièce de harnachement de cheval intacte (fig. 8). Ce harnais était une ceinture de cuir qui permettait d'accrocher la selle au poitrail du cheval, comme sur les figures 3 à 5. Positionnée presque horizontalement sur le cheval, cette pièce était le support privilégié des pendants. Elle était décorée à l'origine de 48 pendants armoriés, articulés chacun à une plaque ou platine rivetée dans le cuir³².

Les plaques armoriées sur les deux faces, à bélière déportée et articulée sur une tige semblent

25. Laborde (L. de) et Gay (V.), op. cit. note 20.
26. Cod. min. 129 et 130 de la Bibliothèque nationale d'Autriche, Vienne, planche 97. Voir Lhermet (M.), « Vervelle attribuée à Jean I^{er} le Roux Duc de Bretagne de la Maison de Dreux (1221-1286) », *Vervellos*, 2020.
27. Lewis (M. J.), Richardson (I.), *Inscribed Vervels. A corpus and discussion of late medieval and Renaissance hawking rings found in Britain*, Oxford, BAR Publishing, 2019, 96 p.
28. *Le Livre des échecs amoureux*, BnF, ms Français 9197, fol. 202. Manuscrit enluminé dans les Flandres vers 1490, probablement par Louis d'Aymerie pour son demi-frère Antoine Rolin, enfants du chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin. Voir Perez (A.), « Vervelles et autres petits écussons métalliques », *Blasons et armoiries*, 2017, en ligne : <http://blasons-armoires.blogspot.com/2017/11/vervelles-et-autres-petits-ecussons.html>
29. Cambridge, Trinity College, R.16.2n, fol. 23 r^o (voir fig. 17).
30. Clark (J.), op. cit.
31. Musée du Bargello, Florence, n^o d'inventaire 329 c.
32. Nicholl (J.), « Some leather finds from Caherduggan Castle, Doneraile, Co. Cork, Ireland », *Newsletter of the Archaeological Leather Group*, n^o 44, September 2016.



Fig. 9 : Plaque armoriée double face à bélière déportée, probablement aux armes des Coucy. Photo : Marc Gino

avoir décoré des brides de cheval³³. Les exemplaires les plus complets de ce genre montrent que la tige est fixée à une double boucle par laquelle passaient des sangles de cuir, sans doute fixées au niveau de la têtère (fig. 9)³⁴. Des plaques armoriées soudées sur un support en forme de B équipaient des mors de bride³⁵.

Des incertitudes qui persistent

Ainsi la majorité des objets qualifiés autrefois de vervelles d'oiseaux ou de chiens sont identifiés maintenant comme des accessoires d'équipement de chevaux. Il reste que le petit nombre de découvertes d'écussons de chiens en forme de plaque rivetée et de vervelles en forme d'anneau pose problème par rapport à l'abondance de plaques à bélière découvertes. Certaines plaques à bélière ont été portées par des oiseaux ou des chiens, même si nous n'en n'avons pas de preuve iconographique ou archéologique. Nous pouvons toutefois penser que celles attachées à un tenon ou une platine par une charnière ne devaient pas être utilisées pour les oiseaux de proie. Car ce système aurait alourdi inutilement l'oiseau. En revanche l'usage d'objets articulés à un collier de chien est attesté. Une miniature du livre de la chasse de Gaston Fébus montre un tel objet qui pour Lhermet est une vervelle, mais que j'identifie plutôt comme un grelot³⁶. Quoi qu'il en soit, la typologie ainsi révisée permet d'identifier les deux plaques émaillées découvertes à Paulhiac comme des pendants de chevaux grâce à leurs tenons.

33. Voir un exemple dans Langlois (G.), op. cit., *Bull. SESA* 2021.

34. Gino (M.), « Vervelle ou petit écu armorié, écussons du moyen-âge. Armoiries miniatures », *Les anciens de la butte*, 2016, en ligne : <https://lesanciensdelabutte.fr/2016/vervelle-ou-petit-ecu-armorie/>

35. Webley (R.), « Appliques en « B » : réexamen d'un objet médiéval énigmatique interprété comme une garniture de mors de bride », *Cahiers LandArc* n° 38, 2020.

36. Lhermet, 2017, op. cit.

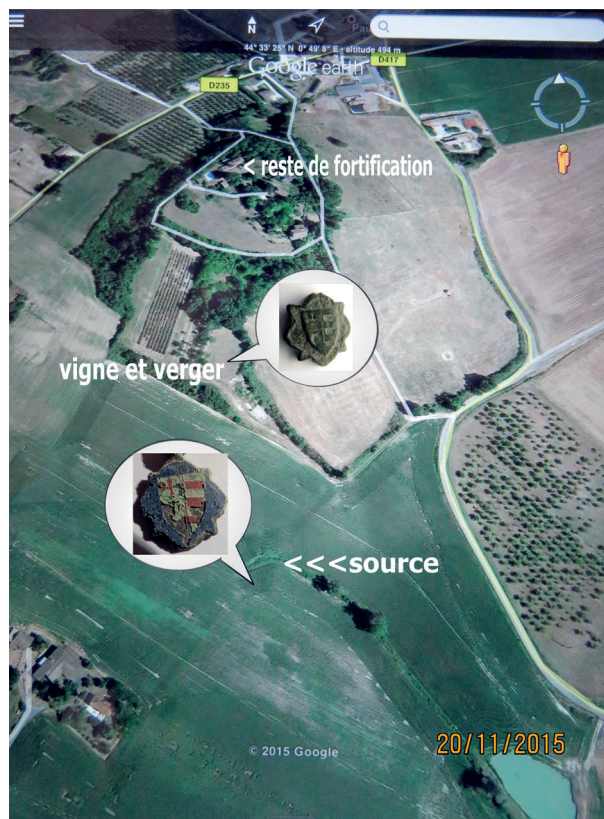


Fig. 10 : Localisation des découvertes sur photo aérienne par l'inventeur Marc Bougerol

LA DÉCOUVERTE : À PROXIMITÉ DU CASTRUM DE PAULHIAC

Les deux plaques armoriées ont été découvertes par Marc Bougerol, en janvier 2010, au pied d'une colline correspondant à l'emplacement de l'ancien village fortifié de Paulhiac³⁷. La première (fig. 1) dans un champ situé près d'une source dans une terre humide et boueuse qui a favorisé son oxydation³⁸ ; la seconde (fig. 2) dans un verger constitué d'une terre plus sèche³⁹.

DESCRIPTION

Les deux plaques, de même taille, sont formées d'un écu inscrit dans un carré quadrilobé. Ce type de motif, très commun dans l'architecture et les sceaux d'époque gothique, est plutôt atypique sur les pendants. Les rares exemplaires de ce type connus, tel le pendant aux armes des Canet ou de Fenouillet (fig. 11) sont majoritairement méridionaux. Les plaques sont réalisées suivant deux techniques différentes. La première, gravée en creux, est émaillée. La seconde est réalisée en ronde-bosse et n'a

37. Marc Bougerol est l'auteur des photos 1, 2 et 5. Qu'il soit remercié pour avoir permis la rédaction de cet article.

38. Parcelle OF/170. Longitude : 0, 81819444 Est. Latitude : 44,55752778 Nord. Altitude : 147 m.

39. Parcelle OF/333. Longitude : 0,81847222 Est. Latitude : 44,55602778 Nord. Altitude : 125 m.



Fig. 11 : Pendant quadrilobé de 36 mm, trouvé par Vincent Delémont à Cabestany en 2016, fin XIII^e siècle. L'écu, « d'azur au lion d'or » est attribuable à famille de Fenouillet ou à celle de Canet-en-Roussillon

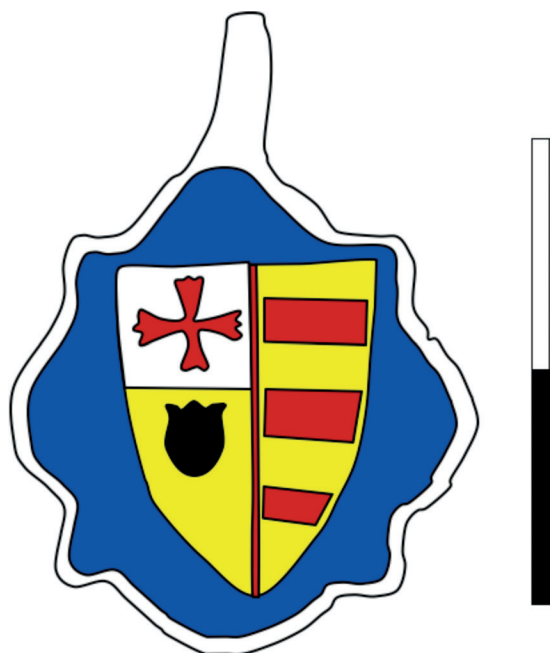


Fig. 12 : Restitution des émaux sur le premier pendant (Échelle graphique de 2 cm)

peut-être jamais été émaillée. La première possède en chef une bélière dans lequel s'insère une charnière pourvue à une extrémité d'un tenon ou rivet. L'ensemble (suspension comprise) mesure 20 mm de large et 35 mm de haut. La seconde a perdu sa bélière et sa charnière.

Sur la plaque émaillée, on distingue sur un champ d'azur occupant tout le carré quadrilobé, un écu triangulaire classique, tel qu'on le rencontre à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle⁴⁰, dans lequel des armoiries sont bien visibles. (Dans la description qui suit, les termes héraldiques sont expliqués entre parenthèses). L'écu est divisé en

deux dans le sens de la hauteur par un filet d'émail rouge. La partie senestre (droite en langage héraldique, où l'on se place du côté de celui qui porte l'écu) est chargée de trois fascés de gueule (rouge). L'état de conservation de l'émail ne permet pas de savoir si le champ était de couleur or ou argent. La partie dextre (gauche) est coupée (divisée en deux dans le sens de la largeur). La partie supérieure est chargée d'une croix pattée rouge. Dans la partie inférieure on distingue en négatif une forme ovale dans l'émail du champ. L'observation de la seconde plaque permet d'identifier la forme qui y apparaît en négatif. Il s'agit d'un pot ou oule en occitan. Comme dans la partie senestre l'état de conservation de l'émail ne permet pas de savoir si le champ était de couleur or ou argent. Toutefois, la partie supérieure et la partie inférieure n'étaient pas du même métal.

LES ARMOIRIES DE L'ARCHEVÊQUE

Ces armoiries sont aisément identifiables comme appartenant à l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues (ou Farges)⁴¹. Elles figurent en couleur, dans la cathédrale de Narbonne sur la clé de voûte de son tombeau (fig. 15) et les verrières de la chapelle qui lui fait face. Elles sont sculptées sur la porte de la rampe d'accès du château de Villerouge-Termenès (Aude) et sur une borne conservée au musée de Narbonne⁴². Elles sont peintes dans deux

40. Pastureau (M.), *Traité d'héraldique*, 2^e édition, Paris, Picard, 1993, p. 91-92.

41. Brouns (B.), Matz (J.-M.), Vallière (L.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae. 19. Diocèse de Narbonne : Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, Turnhout : Brepols, 2019, notice 390, p. 163.

42. Borne en pierre donnée en 1856 par l'administration des chemins de fer à la Commission archéologique et déposée au musée de Narbonne. *Procès-verbaux des séances de 1842 à 1889*, Narbonne : Commission archéologique de



Fig. 13 à 15 : À gauche (fig. 13), poutre conservée au château de Villerouge-Termenès où les armes de Bernard de Fargues alternent avec celles de l'église de Narbonne. En haut (fig. 14) mur de la salle d'apparat du château de Capestang où les armes de Bernard de Fargues alternent avec celles de France et celles de l'Église de Narbonne. La couleur rouge a noirci. En bas (fig. 15) clé de voûte du tombeau de l'archevêque dans la cathédrale de Narbonne. La couleur de la croix et de son champ ne sont pas conformes aux autres représentations. Variante, erreur ou restauration malheureuse ?

de ses résidences : sur le mur de la salle d'apparat du château de Capestang (Hérault)⁴³ et sur une poutre du château de Villerouge (fig. 14 et 13) où elles sont associées aux armes de l'Église de Narbonne, tout comme sur le sceau de la collégiale Saint-Étienne de Narbonne⁴⁴. En langage héraldique ces armes se décrivent ainsi : *parti : en 1, coupé, d'argent à la croix pattée alésée de gueules et d'or au pot de sable ; en 2, d'or à trois fascès de gueules*. On retrouve encore ces armes sur l'armorial Lebreton, l'un des plus anciens armoriaux français, mais dans une variante sans doute fautive où les parties dextre et senestre sont inversées⁴⁵.

Narbonne, 1944, p. 159. Le lieu de découverte n'est pas précisé mais on peut supposer que c'est sur le tracé de la voie de chemin de fer des lignes allant vers Sète, Toulouse ou Perpignan, les trois lignes étant en construction à cette date.

43. Marin (A.), « Le palais des archevêques de Narbonne à Capestang (Hérault) », *Mémoires de la société archéologique du midi de la France*, Tome LXVI, 2006, p. 133-174.

44. Gougoud (M.), « Autour du premier sceau de la collégiale Saint-Étienne de Narbonne (XIV^e siècle) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, tome 80-82, (2010-2012), 2014, p. 187-194.

45. Boos (E. de), op. cit., n° 135. À la partie la plus ancienne de l'armorial, réalisée vers 1292, une main a rajouté au trait des armes anonymes décrites ainsi par Emmanuel de Boos : « parti, au 1, trois fascès ; au 2, coupé, une croissette

et une coquille ». La coquille est en réalité une oule. Ces armes constituent une mise à jour de celles de l'archevêque de Rouen sur un folio vierge précédant celui où figurent les armes du prédécesseur de Bernard de Fargues, Guillaume de Flavacourt.

La partie senestre correspond aux armes maternelles, celles de la famille de Got et sont portées par le pape Clément V, oncle de l'archevêque. La partie dextre est traditionnellement identifiée comme correspondant aux armes paternelles, mais nous pensons que celles-ci se limitaient initialement au pot de sable (noir). Le pot est peut-être un creuset de forge⁴⁶, évoquant par-là le nom de famille. En effet Fargues tire son origine d'un toponyme signifiant en occitan les forges. Le pot constituerait donc des armes allusives. Quant à la croix pattée rouge, il faut chercher son origine dans la fonction de Bernard de Fargues. La croix pattée, croix grecque dont les extrémités sont élargies, est ici un motif emprunté au pallium, vêtement liturgique porté par le pape et les archevêques. Quelques archevêques ont fait usage d'une croix grecque comme motif héraldique. Les armes de l'archevêque de Trèves,

et une coquille ». La coquille est en réalité une oule. Ces armes constituent une mise à jour de celles de l'archevêque de Rouen sur un folio vierge précédant celui où figurent les armes du prédécesseur de Bernard de Fargues, Guillaume de Flavacourt.

46. Des creusets médiévaux ayant cette forme sont attestés. Voir par exemple Thomas (N.), « Quand Melle enterrait ses métallurgistes », *ArcheoSciences* [En ligne], 30 | 2006, document 4, URL : <http://archeosciences.revues.org/138> et le *Passionnaire enluminé de Weissenau*, f° 95 v où l'on voit un creuset de plomb fondu en forme d'oule.

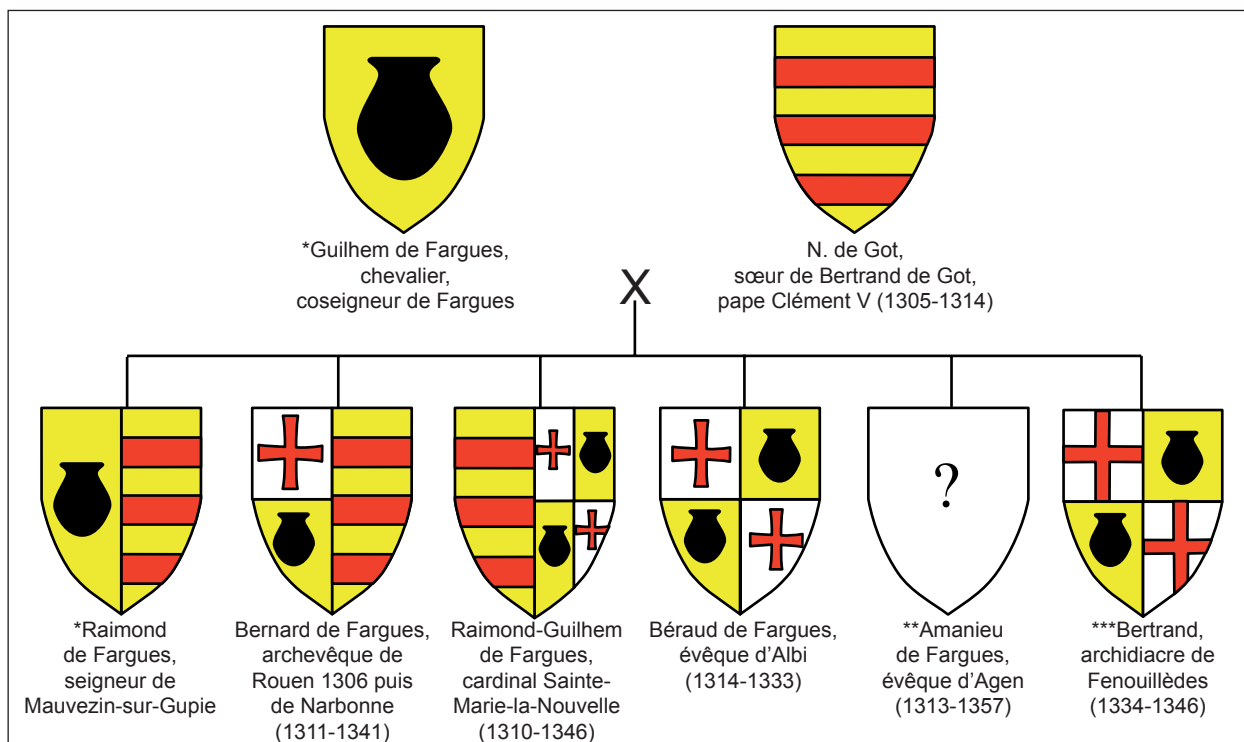


Fig. 16 : Transmission des armoiries. (* armes reconstituées, non attestées par les sources - ** armes non connues - *** armes attribuées. Le quartier 3, effacé, est hypothétique). Dessin Gauthier Langlois

dessinées vers 1375 sur l'*Armorial Bellenville*, sont timbrées d'un cimier où figure une croix pattée de sable sur champ argent, soit des mêmes couleurs que le pallium⁴⁷. Et le prédécesseur de Bernard de Fargues à Rouen, Guillaume de Flavacourt (1276-1306), a brisé les armes de sa famille par un franc canton chargé d'une croix fleuronée⁴⁸. Bernard de Fargues étant le seul membre de la fratrie ayant porté le pallium, c'est probablement lui qui a introduit la croix pattée dans les armes familiales, probablement après avoir reçu du pape le pallium correspondant à sa dignité d'archevêque de Rouen⁴⁹. Mais à la couleur sable des croix du pallium Bernard de Fargues a préféré la couleur gueules qui s'harmonise mieux avec les armes maternelles et le goût des méridionaux, hérité des romains, pour les couleurs or, argent et gueule. Cette introduction d'un nouveau meuble constitue une brisure, c'est-à-dire une légère modification des armes que son frère aîné Raimond portait.

47. Pastoureau (M.), op. cit., pl. 1.

48. Theury (J.), *Armorial des archevêques de Rouen*, Rouen, Imprimerie de F. et A. Leconte Frères, 1864, p. 61. Boos (E. de), dir, *L'armorial Le Breton*, Archives nationales, 2004, n° 171.

49. La présence des armes de Bernard de Fargues dans l'armorial Lebreton tendrait à prouver que le prélat usait déjà d'armes comportant une croix quand il occupait le siège de Rouen. Car cet armorial ignorant largement la France méridionale, c'est probablement en tant qu'archevêque de Rouen que Bernard de Fargues y est représenté. Des fragments du pallium reçu pour sa nomination à la tête de l'archevêché de Narbonne ont été retrouvés dans son tombeau dans la cathédrale de Narbonne.

Les frères de Bernard ont à leur tour brisé les armes de leurs aînés. Raimond Guilhem de Fargues, promu cardinal par son oncle Clément V en 1310, reprend les armes de l'archevêque en les modifiant à son tour⁵⁰. En inversant les parties dextre et sénestre il met au premier plan sa proximité familiale avec le pape.

Béraud de Fargues, promu évêque en 1314, brise les armes du cardinal en n'en conservant que

50. Le dominicain Alfonso Chacón (ou Ciaconus) lui attribue les armes suivantes : parti : au 1, d'or à trois fascés de gueules ; au 2, d'argent. Ciaconius (A.) *Vitae et gesta summorum pontificum, a Christo Domino usque ad Clementem VII, necnon S. R. E. cardinalium...* Roma, 1601, p. 670-671). Ce savant dominicain a sans doute observé ces armes en Avignon où ce prélat résidait. Elles figuraient peut-être sur sa résidence, appelée livrée cardinalice, ou sur son tombeau, encore visible au XVII^e siècle. Cependant les informations de Chacón sont peut-être le reflet de l'état de conservation des armes qu'il a pu observer car une découverte archéologique, faite en 1979, donne d'autres armes à Raimond Guilhem de Fargues. Les armes du cardinal ont été identifiées sur une fresque peinte en 1335, dans la livrée du cardinal de Bayonne en Avignon. Elles se blasonnent ainsi : parti : en 1, d'or à trois fascés de gueules ; en 2, écartelé, en 1 et 4 d'argent à la croix pattée alésée de gueules, en 2 et 3 d'or au pot de sable. Voir Loÿe (G. de), « Une frise armoriée dans la livrée cardinalice du cardinal de Bayonne (1335) », *Annuaire de la société des amis du palais des papes*, 1978-1979, p. 25-52 ; Aliquot (H.), Merceron (P. et R.), « Nouvelles découvertes avignonnaises. Les fresques et les blasons de la livrée de Gaillard de la Mothe », *Études de l'école palatine*, 1979. Ces mêmes armes sont peintes sur manuscrit enluminé vers 1330 lui ayant appartenu (Laon, BM, ms. 0168, f° 1). Voir Popoff (M.), *Armorial des papes et des cardinaux : ca. 1200-1559*, Paris : Editions du Léopard d'or, 2016, p. 401-402.



Fig. 17 : Sur cette miniature du *Trinity Apocalypse*, manuscrit anglo-normand réalisé vers 1250, le cavalier au premier plan monte un cheval portant un harnais avec pendants scutiformes armoriés. Un pendant est chargé de chevrons, l'autre d'une aigle rappelant celle de son bouclier. (Rappelons qu'aigle est un mot féminin en héraldique). Cambridge, Trinity College, R.16.2n, fol. 23 r°

l'écartelé⁵¹. Enfin, un autre membre de la famille, probablement le cadet Bertrand, modifie l'écartelé en y introduisant les armes de l'archevêché de Narbonne dont il devient archidiacre en 1334⁵².

En résumé Bernard de Fargues a associé les armes paternelles (*un pot de sable sur un champ d'or*) aux armes maternelles (*d'or à trois fascés de gueules*) pour faire rejaillir sur lui le prestige associé à son oncle Clément V. Mais pour se distinguer de l'aîné, il a brisé les armes paternelles d'une croix pattée évoquant son rang d'archevêque, après son accession au siège de Rouen en 1306.

Les pendants découverts à Paulhiac portent donc les armes dont Bernard de Fargues usait déjà en tant qu'archevêque de Rouen, soit après 1306. Ils équipaient sans doute le harnachement d'un cheval du prélat dans une disposition comparable au harnais de Caherduggan. Toutefois nous ne pouvons pas exclure qu'ils aient été fixés à des colliers de chien où, bien que cela moins probable, au jet de cuir de rapaces.

51. Ces armes figurent sur une verrière centrale du chevet de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi et sur la clef de la troisième arcade de la voûte du côté de l'abside. Biget (J.-L.), « La cathédrale Sainte-Cécile d'Albi : l'architecture », *Congrès archéologique de France. 140^e session, 1982, Albigeois, 1985*, p. 29 et 57.

52. Ces armes figurent dans une série d'écus peints sur une planche provenant d'un plafond de la première moitié du XIV^e siècle à Lagrasse (Aude). Langlois (G.), Foltran (J.), Sarret (J.-P.), « Un fragment de plafond peint mudéjar aux armes des Roquenégade, des Duèze et des Fargues découverte à Lagrasse », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXVIII, 2018, p. 97-111. Sur Bertrand voir aussi Brouns (B.), Matz (J.-M.), Vallière (L.), op. cit., notice 56, p. 250.

Le second objet, d'une technique différente du premier, correspond sans doute au remplacement d'une vervelle ou d'un pendant perdu. Le harnais de Caherduggan, où manquent plusieurs pendants, atteste en effet de la perte fréquente de ces objets. Reste à comprendre leur présence très loin du diocèse de Narbonne.

LE TÉMOIN ARCHÉOLOGIQUE D'UNE PARTIE DE CHASSE ?

Il faut d'abord préciser que ces objets armoriés n'étaient pas toujours portés par le possesseur des armoiries. Ils pouvaient équiper le héraut qui servait de messager au maître ou faire partie de la livrée de ses serviteurs et des animaux qu'ils conduisaient. Un harnachement emblématisé pouvait aussi faire l'objet d'un don pour récompenser un fidèle particulièrement méritant ou un frère d'armes⁵³.

La présence de ces objets dans les environs de Monflanquin n'implique donc pas nécessairement celle conjointe de l'archevêque. Elle est cependant à mettre en relation avec les possessions et réseaux sociaux de la famille de Fargues dans le Sud-Ouest. Paulhiac n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres du fief familial le plus proche, Escassefort et se trouve dans le diocèse d'Agen dont le titulaire, Amanieu (1313-1357), est l'un des frères de Bernard⁵⁴. Toutefois le lieu de découverte est en

53. Hablot (L.), « Le cheval et l'emblématique au Moyen Âge », *Cheval au Moyen Âge*, Tour, Presses universitaires François-Rabelais, 2017, p. 113-127.

54. S'il s'agit de vervelles, la distance entre le lieu de la découverte et les lieux qu'a fréquenté Bernard n'est pas considérable et peut être parcourue rapidement par un

zone rurale, à l'écart des grands axes de communication, loin des centres de pouvoir temporel ou ecclésiastique des deux frères et de leur réseau. Le seul centre d'intérêt de ce secteur est constitué par un massif forestier : la forêt de Paulhiac qui se prolonge sous d'autres noms dans les communes voisines. Espace nécessairement giboyeux, cette forêt a pu être le théâtre d'une partie de chasse à laquelle l'archevêque ou des membres de son entourage ont participé.

La législation civile et canonique interdisait aux ecclésiastiques le port d'armes et la chasse. Mais les archevêques de Narbonne, tout comme d'autres prélats, vivaient en grands seigneurs et pratiquaient comme les nobles laïcs la chasse au vol et la chasse à courre. Vers l'an mil, l'archevêque Ermengaud possédait des faucons de chasse dont il fit don par testament au comte de Toulouse⁵⁵. Aux XII^e et XIII^e siècles, ses successeurs pratiquaient toujours la chasse au vol. À Auriac (Aude) le seigneur du lieu devait pour cela fournir à l'archevêque les premiers nés des nids de vautours et d'éperviers. Le même seigneur entretenait pour le prélat une meute de chiens destinée à la chasse au gros gibier, à savoir les ours et les sangliers⁵⁶. Si nous n'avons pas de preuve que Bernard de Fargues chassait personnellement, nous savons qu'il avait à son service un de ses parents, André d'Asebrac, qui assurait la fonction de fauconnier. Ce dernier était aussi son chambrier ce qui l'amenait à suivre

l'archevêque dans tous ses déplacements. Outre l'entretien des oiseaux de proie, le fauconnier avait sans doute la responsabilité de fournir à la table de l'archevêque du petit gibier, destiné à nourrir les nombreux membres de sa *familia* et ses invités. À l'approche des fêtes de Noël où la consommation de gibier en grande quantité était traditionnelle dans les milieux aristocratiques, l'archevêque pouvait aussi louer le service de chasseurs, tels ceux dépêchés à cet effet en 1346 dans l'île Cauquenne (actuellement Sainte-Lucie)⁵⁷.

CONCLUSION : LES PENDANTS, UNE MANIFESTATION DU POUVOIR

Discrets par leur taille, les pendants s'inséraient dans une mise en signe ostentatoire des possessions de l'archevêque. Ses armoiries s'affichaient sur ses animaux, ses demeures, probablement ses hommes. Marques de possessions, ces armoiries symbolisaient aussi la présence spirituelle de leur possesseur, même en son absence. Objets de prestige, ils manifestaient son rang et sa puissance, notamment à la chasse et lors de ses déplacements. Ainsi, l'archevêque apparaissait comme un grand seigneur, un prince territorial.

* Laboratoire FRAMESPA (UMR 5136,
Université de Toulouse — Jean Jaurès et CNRS)
gauthier.langlois@univ-tlse2.fr
<http://paratge.wordpress.com>

rapace. Pierre Auguste Conil cite le cas d'un faucon perdu à Paris, retrouvé le même jour à plus de 400 kilomètres à Clèves en Allemagne et identifié grâce à ses vervelles.

55. *Histoire générale de Languedoc* (édition Privat), tome V, preuve 164-CXL, col. 349-351.

56. Langlois (G.), « La chasse à l'ours en Languedoc et dans les Pyrénées », *Histoire et images médiévales*, n° 12, février-mars 2007, p. 72-76.

57. Brouns (B.), « Bernard de Fargues, 1311-1341. Un archevêque contesté ? », *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. 50, 2000-2003, p. 75-76.



Fig. 18 : Hommes dénichant des rapaces. Miniature extraite de *De arte venandi cum avibus*, de Frederic II, milieu XIII^e siècle. Rome, Bibliothèque vaticane, Pal.lat.1071.fol. 58 v

TABLE DES MATIÈRES

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Présentation de la Société.....	2
La vie de la Société.....	3
Conseil d'administration.....	4

ARTICLES

PEYTAUVIE (Charles), Le Bulletin de la SESA, cent vingt tomes et cent trente ans d'existence.....	5
LANGLOIS (Gauthier), Mémoires, colloques et autres ouvrages : 120 ans de publications de la société d'études scientifiques de l'Aude.....	9

Botanique

BARREAU (Dominique), Mise à jour du catalogue de la flore de l'Aude Version 2019 - Résultats et chorologie de quelques taxons.....	19
---	----

Archéologie

LOPPE (Frédéric), LESPES (Carole), Carcassonne, ville basse, n°20 rue Chartran : les niveaux médiévaux et leur mobilier (milieu XIII ^e - milieu XV ^e siècle).....	31
--	----

Histoire

RAYNAUD (Christian), La grange cistercienne de Parahou et la bastide royale de Saint-Louis (XII ^e – XVI ^e siècles).....	57
LANGLOIS (Gauthier), Deux pendants de cheval aux armes de l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues (1311-1341) trouvés à Paulhiac (Lot-et-Garonne).....	79
TRÉTON (Rodrigue), L'ordonnance pour les peigniers de Limoux (1390) : un témoignage inestimable sur l'industrie du peigne de buis dans les hautes vallées de l'Aude et de l'Hers à la fin du Moyen Âge.....	91
ROBION (Claude-Marie), Entre austérités, pastorale et jansénisme : l'Abbé de Caulet (diocèse de Saint-Papoul, XVIII ^e siècle).....	113

Activités du groupe botanique

PLASSART (Clémentine), Les <i>Convergences Botaniques</i> , premières rencontres des botanistes francophones organisées par la SBOcc, Montpellier, 2-4 octobre 2020.....	123
---	-----

NOTES

Notes d'archéologie

FAVENNEC (Benoit), Le groupement artisanal de l'Antiquité tardive de Las Cravieros à Fanjeaux : bilan des trois premières campagnes de fouilles.....	127
LANGLOIS (Gauthier), Vervelles, pendants et enseignes armoriés du Moyen Âge conservés au musée de Narbonne.....	137

Notes de numismatique

CAU (Michel), médaille décernée à Charles Portal de Moux (1802-1870) à Avignon en 1858.....	143
CAU (Michel), Médaille décernée en 1892 à Charles Cabrié, futur président de la société d'études scientifiques de l'Aude.....	145

Notes d'archives

LANGLOIS (Gauthier), Localiser une image, mission impossible ?	147
LANGLOIS (Gauthier), Un épisode de révolte viticole à Tuchan ? (Suite).....	153
LANGLOIS (Gauthier), Où est passée la tête de Ponce Pilate du calvaire gothique de Villanière ?	156

Notes de lectures

LANGLOIS (Gauthier), <i>Mines des Corbières, une histoire, des hommes, des techniques</i> , par Julien Maintenant	169
LANGLOIS (Gauthier), <i>Vivre en ville près d'une abbaye. Les Pays d'Aude du VIII^e au XVI^e siècle. Alet, Caunes, Lagrasse</i> , par Julien Foltran.....	170
PEYTAVIE (Charles), <i>Le dolmen de Saint-Eugène. Autopsie d'une sépulture collective néolithique</i> , sous la direction de Jean Guilaine.....	171
PEYTAVIE (Charles), <i>Petite histoire de Carcassonne</i> , par Claude Marquié	172

ANNEXES

Comptes-rendus des séances mensuelles.....	173
Nécrologie : Jacques Pech de Laclause (1934-2021)	183
Recommandations aux auteurs.....	185
Bulletin de demande d'adhésion	193
Publications de la SESA.....	195

BULLETIN D'ADHÉSION

à découper, recopier ou télécharger sur le site web puis à envoyer à

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

Maison des associations - Bureau n°2

Place des Anciens Combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord - 11000 CARCASSONNE

aude.sesa@gmail.com

<http://www.sesa-aude.fr>

facebook.com/sesa.aude - <http://twitter.com/sesaaude>

Je, soussigné (ou " Nous, soussignés ")

Adresse (ou siège social de la collectivité ou de l'association) :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

sollicite mon adhésion à la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

Je joins à ma demande, par chèque à l'ordre de la S.E.S.A. ou par virement bancaire (IBAN FR76 1348 5008 0008 9139 6585 387), le versement de la cotisation pour l'année civile en cours :

- 30 € pour une adhésion individuelle
(comprenant l'abonnement au bulletin annuel)
- 35 € pour l'adhésion d'un couple
(un seul bulletin pour les deux membres du couple)
- 15 € pour les moins de 18 ans (avec accord des parents), étudiants,
sans ressource (sur justificatif).

Mon adhésion comprend l'abonnement au bulletin annuel paru en 2022 et portant le millésime de 2021.

À le

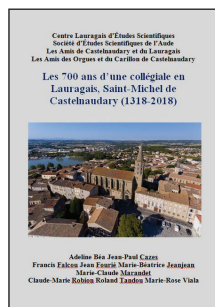
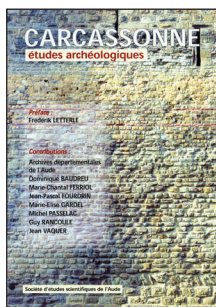
signature

PUBLICATIONS DE LA SESA

BULLETINS

- Dernier numéro : 30 € (adhérents) ou 35 € (non adhérents).
- De N-1 à 2011 : 25 € - Avant 2011 : 8 €.
- Tables (1890-1940, 1941-1955, 1956-1970, 1971-1985, 1986-2000) : 5 € chaque table.

MÉMOIRES ET AUTRES PUBLICATIONS



- *La pierre, le métal, l'eau et le bois : économie castrale en territoire audois (XI^e-XIV^e siècles).* Bailly-Maître M.-C., Gardel M.-E. dir. : 20 €.
- *L'ambre des Corbières.* Breton G. : 20 €.
- *L'industrie textile carcassonnaise au XVIII^e siècle. Étude d'un groupe social : les marchands fabricants.* Marquié C. : 20 €.
- *Carcassonne, étude archéologique.* Letterlé F., Archives départementales de l'Aude, Baudreu D., Ferriol C., Foudrin J.-P., Gardel M.-E., Passelac M., Rancoule G. : 20 €.
- *Les 700 ans d'une collégiale en Lauragais, Saint-Michel de Castelnaudary 1318-2018.* Béa A., Cazes J.-P., Falcou F., Fourié J., Fournié M., Jeanjean M.-B., Marandet M.-C., Robion Cl.-M., Tandou R., Viala M.-R., : 15 €.
- *Castelnaudary au XVIII^e siècle.* Viala M.-R. : 15 €.
- *La villa gallo-romaine d'Escarguel-Nougairol, étude du dépotoir Tibéro-Claudien.* Toulze P. et R. : 5 €.
- *Commémoration du cinquantenaire de la SESA, mai 1939* : 5 €.
- *Bulletin du centenaire de la Société 1989* : 5 €.
- *Carte géologique de l'Aude* (carte au 1/250 000 et livret) par Bilotte M. avec la collaboration de Capéra J.-C., Debat P., Debrosas E. J., Duranthon F., Marre J., Pulou R., Rey J., Vizcaïno D. : 5 €.
- *Une collection de monnaies. Monnaies françaises (à l'exception des féodales) des Carolingiens à la V^e République,* Nogué M. : 5 €.

CONDITIONS DE VENTE

Les frais d'envoi sont à la charge du destinataire et lui sont facturés.

Les commandes sont à adresser à :

Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

Maison des Associations, Bureau n°2,

Place des Anciens Combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord

11000 CARCASSONNE.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet de la SESA :

<http://www.sesa-aude.fr>

- ARTICLES -

- Charles Peytavie - **Le Bulletin de la SESA, cent vingt tomes et cent trente ans d'existence**.....5
- Gauthier Langlois - **Mémoires, colloques et autres ouvrages : 120 ans de publications de la SESA**9
- Dominique Barreau - **Mise à jour du catalogue de la flore de l'Aude Version 2019 - Résultats et chorologie de quelques taxons**..... 19
- Frédéric Loppe, Carole Lespes - **Carcassonne, ville basse, n°20 rue Chartran : les niveaux médiévaux et leur mobilier (Milieu XIII^e - Milieu XV^e siècle)**.....31
- Christian Raynaud - **La grange cistercienne de Parahou et la bastide royale de Saint-Louis (XII^e – XVI^e siècles)**.....57
- Gauthier Langlois - **Deux pendants de cheval aux armes de l'archevêque de Narbonne Bernard de Fargues (1311-1341) trouvés à Paulhiac (Lot-et-Garonne)**.....79
- Rodrigue Tréton - **L'ordonnance pour les peigniers de Limoux (1390) : un témoignage inestimable sur l'industrie du peigne de buis dans les hautes vallées de l'Aude et de l'Hers à la fin du Moyen âge**91
- Claude-Marie Robion - **Entre austérités, pastorale et jansénisme : l'Abbé de Caulet (diocèse de Saint-Papoul, XVIII^e siècle)** 113
- Clémentine Plassart - **Les Convergences Botaniques, premières rencontres des botanistes francophones organisées par la sbocc, Montpellier, 2-4 octobre 2020** 123

- NOTES -

- Benoit Favennec - **Le groupement artisanal de l'Antiquité tardive de Las Cravieros à Fanjeaux : bilan des trois premières campagnes de fouilles** 127
- Gauthier Langlois - **Vervelles, pendants et enseignes armoriés du Moyen âge conservés au musée de Narbonne** 137
- Michel Cau - **Médaille décernée à Charles Portal de Moux (1802-1870) à Avignon en 1858**..... 143
- Michel Cau - **Médaille décernée en 1892 à Charles Cabrié, futur président de la SESA**..... 145
- Gauthier Langlois - **Localiser une image, mission impossible ?**..... 147
- Gauthier Langlois - **Un épisode de révolte viticole à Tuchan ? (Suite)** 153
- Gauthier Langlois - **Où est passée la tête de Ponce Pilate du calvaire gothique de Villanière ?** 156



Publié avec le soutien du Conseil départemental de l'Aude, de l'agglomération de Carcassonne, des communes de Carcassonne, Capendu, Caux-et-Sauzens, Laure-Minervois, Limoux, Malves-en-Minervois, Rennes-les-Bains, Saint-Hilaire, Saint-Papoul, Villarzél-Cabardès, Villegailhenc.

